

Appel à résidence photographique

TALM-Tours & Valimage

■ RÉSIDENCE *LES AFFLUENTES*

À destination des jeunes diplômé·es TALM
entre 2022 et 2026

CONTEXTE

■ L'École supérieure d'art et de design TALM – Tours, Angers, Le Mans

Accompagner les jeunes diplômé·es dans leur parcours d'insertion professionnelle est un enjeu pour les écoles supérieures d'art et de design. Le dispositif de résidences *Les Affluentes*, initié par TALM, s'inscrit pleinement dans cette perspective.

Les Affluentes renvoient à la dynamique des rivières du territoire de TALM (la Maine, la Mayenne, la Jouanne, la Vienne, le Loir, l'Indre, etc.) qui se nourrissent et s'enrichissent d'apports mutuels et constants, au cœur du bassin fluvial de la Loire. Les résidences se déploient donc selon une géographie particulière et empruntent au modèle environnemental sa logique écosystémique pour fédérer un ensemble significatif d'acteurs interrégionaux.

Les Affluentes sont portées par les trois sites de TALM, en partenariat avec des structures publiques et privées de leurs territoires.

Dans ce cadre, et afin d'enrichir le parcours des artistes diplômé·es de TALM et renforcer leur professionnalisation, TALM-Tours et la Valimage s'associent pour mettre en place un dispositif de soutien permettant à un·e jeune diplômé·e de TALM de bénéficier de 1 mois de résidence à La Maison Ligérienne de l'Image à Tavers en 2027.

■ Valimage

Créée en 1991, Valimage développe en région Centre-Val de Loire des projets artistiques, culturels, pédagogiques et sociaux autour de l'image. Forte de plus de trente années d'expérience, l'association porte aujourd'hui la Maison ligérienne de l'Image, centre régional de la photographie, installée à Tavers.

À travers des expositions, événements, actions de formation et résidences d'artistes photographes et vidéastes, Valimage soutient la création contemporaine et favorise les rencontres entre artistes, habitants et territoires. Son projet repose sur une approche collaborative de la création, envisagée comme un espace de rencontre, d'expérimentation et de transmission, associant professionnels et amateurs.

La Maison ligérienne de l'Image dispose d'équipements dédiés à la création : laboratoire argentique, laboratoire numérique pour le traitement d'image, le montage vidéo et la numérisation, studio de prise de vue et salle de formation. Elle comprend également un logement de résidence permettant d'accueillir simultanément deux artistes.

CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE TRAVAIL PROPOSÉES AUX ARTISTES

L'artiste lauréat·e bénéficiera :

- d'une résidence d'1 mois à Tavers du 4 janvier au 5 février 2027 ;
- d'un logement au sein de la Maison Ligérienne de l'Image ;
- d'une enveloppe globale de 3 000 €, comprenant 1 500 € de rémunération artistique, 1 000 € de frais de production, 250 € de frais de déplacement et 250 € de frais de repas ;
- d'un espace de travail ;
- d'un accompagnement artistique et professionnel ;
- d'un accès aux ressources de TALM (ateliers techniques, bibliothèque) ;
- d'une sortie de résidence.

Le ou la jeune diplômé·e est invité·e à être disponible sur le temps de la résidence et à être actif·ve dans le processus d'insertion professionnel, à travers :

- une présence régulière dans l'espace de travail ;
- la production d'une ou plusieurs pièce(s) ;
- la prise d'initiatives ;
- le respect des contraintes.

À QUI S'ADRESSE L'APPEL À RÉSIDENCE ?

Il s'adresse aux titulaires du Diplôme national supérieur d'expression plastique, obtenu entre 2022 et 2026 (inclus), de TALM.

Les diplômé·es qui ont déjà bénéficié du dispositif *Les Affluentes* les années précédentes ne seront pas prioritaires.

LE COMITÉ DE SÉLECTION

Outre l'évaluation du parcours du candidat·e, les membres du comité, accorderont une attention particulière à la qualité artistique du projet, à l'argumentaire présenté autour de la valeur ajoutée de cette perspective de résidence à Tavers, au protocole de travail envisagé et au réalisme du projet au regard des conditions offertes (budget, espace, temps imparti).

CALENDRIER

- Diffusion de l'appel à candidature : du 16 octobre au 22 novembre 2026
- Date limite d'envoi du dossier de candidature : 22 novembre 2026, 23h59
- Comité de présélection : semaine du 30 novembre 2026
- Comité de sélection et entretien : semaine du 7 décembre 2026
- Réponse aux candidat.es : semaine du 14 décembre 2026
- Période de résidence à Tavers : 4 janvier au 5 février 2027

MODALITÉS DE CANDIDATURES

Chaque candidat·e soumet :

- un dossier artistique (texte(s) et iconographie) comprenant des réalisations représentatives de sa démarche et de ses recherches ;
- un C.V. ;
- une lettre de motivation incluant (2 à 4 pages maximum) :
 - une description des raisons pour lesquelles votre travail justifie la nécessité de cette résidence
 - le projet artistique que vous souhaiteriez mener à bien à Tavers.

Conditions d'éligibilité, outre la qualité du travail artistique et du projet de création soumis :

- être titulaire du Diplôme national supérieur d'expression plastique (2022, 2023, 2024, 2025 ou 2026) et développer une pratique de la photographie et de l'image ;
- être diplômé·e de TALM ;
- garantir une implication continue et communiquer régulièrement l'état d'avancement du projet à la responsable de la professionnalisation de TALM ;
- pour des questions de praticité, il est préférable que le·la résident·e soit véhiculé·e ou *a minima* disposer du permis B.

Les pratiques relevant de la photographie, de la vidéo et de l'image sont éligibles.

Toute candidature incomplète ou hors-délai sera rejetée, sans recours possible.

Les données personnelles recueillies dans le cadre de cet appel à candidature sont utilisées uniquement à des fins de gestion de la résidence et ne feront l'objet d'aucune cession à des tiers.

Les dossiers sont à adresser par mail exclusivement au format numérique (PDF) à : professionnalisation@talm.fr et à dolekcarine@gmail.com

À intégrer dans l'objet du mail : CANDIDATURE TALM x VALIMAGE / NOM ET PRÉNOM

- **Date limite d'envoi : 22 novembre 2026, 23h59.**

CONTACTS

Valimage

Carine Dolek, coordinatrice des résidences
et des projets professionnels
dolekcarine@gmail.com
07 88 55 07 53

Service professionnalisation TALM

Méline Rouger, responsable
professionnalisation@talm.fr
06 14 15 25 98

ANNEXE

Visuels de la Maison Ligérienne de l'Image et du logement



